

Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France,  
en avait pris l'engagement pendant la campagne.  
Dès le lendemain de l'élection,  
le **5 janvier 2016**, l'opération Proch'Emploi a été lancée.



© Photo : C. STRUY - Région Hauts-de-France

Informations et accompagnement

**0 800 026 080**

Service & appel  
gratuits

[prochemploi.fr](http://prochemploi.fr)

Retrouvons-nous sur :

 [regionhautsdefrance](https://www.facebook.com/regionhautsdefrance)

 [regionhdf](https://www.snapchat.com/add/regionhdf)

 [@hautsdefrance](https://twitter.com/hautsdefrance)

 [region\\_hautsdefrance](https://www.instagram.com/region_hautsdefrance)



Région  
Hauts-de-France

151, avenue du Président Hoover - 59555 LILLE CEDEX

Accès métro : Lille Grand Palais - Tél +33 (0)3 74 27 00 00 - Fax +33 (0)3 74 27 00 05

Édité par la Région Hauts-de-France - Mars 2017

# Proch'Emploi

Vous êtes  
demandeurs d'emploi,  
la Région peut  
vous accompagner.



## Dispositif pour les demandeurs d'emploi

Proch'Emploi propose aux **demandeurs d'emplois des offres disponibles** dans notre région **ou une formation pour y accéder**.

Elle est également un point d'entrée pour les entreprises qui cherchent à recruter.



Xavier Bertrand, lors de l'inauguration du dispositif Proch'Emploi le 5 janvier 2016.

## Un constat

Des demandeurs d'emploi ont du mal à trouver une activité dans des secteurs qui recrutent alors que de nombreuses offres ne sont pas pourvues.

## Plusieurs solutions

**Les référents Proch'Emploi peuvent proposer :**

- > des offre(s) d'emploi,
- > la mise en relation avec des entreprises,
- > une formation, c'est la compétence de la Région.

En 2017, **33 000 formations supplémentaires** sont proposées par la Région.

## Comment ça marche ?

### ÉTAPE 1 : un numéro vert

À la recherche d'un emploi, vous pouvez appeler le

**0 800 026 080** Service & appel gratuits

**du lundi au vendredi,  
de 8h à 18h.**



### ÉTAPE 2 : un entretien individuel

Dans les 2 semaines, un **rendez-vous personnalisé d'1h** est organisé pour faire le point sur votre situation et vous proposer des solutions.



### ÉTAPE 3 : un suivi personnalisé

Tant qu'une solution ne vous est pas proposée, vous pouvez bénéficier d'un **entretien de suivi** régulier.

